

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPEL-GUEZENNEC
EN DATE DU 31 Juillet 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un Juillet, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Annie LE GOFF, Jean-Paul LE CALVEZ, Jean-Marc LE SAINT, Joële GERVAISE, Carole LAURENT, Thierry ROGER, Damien LEVEQUE, Christine LE ROY, Michel LOZAHIC,

Absents : Sonia DOLHEM, Aurélie LE GONIDEC, Loïc LE CALVEZ,

Absents excusés :

Serge LE GOFF donne procuration à Jean-Paul LE CALVEZ,
Alain BOIN donne procuration à Annie LE GOFF,

Secrétaire de séance : Joële GERVAISE,

1 – Approbation du procès-verbal du 20 juin 2024

Approuvé à l'unanimité.

2 – Informations du Maire

- **Flash Info** : distribution à assurer si possible avant samedi prochain

- La journée couleurs de Bretagne du vendredi 19 juillet

C'était une première avec un déroulement en semaine, un vrai pari que nous avons relevé.

59 participants

Une qualité de production des tableaux

Une satisfaction des organisateurs de l'association

Une pluie de remerciements de la part des concurrents qui suivent ces concours et qui n'ont pas l'habitude d'être reçus avec tant d'égards

Deux Quemperrois premiers de leur catégorie

Une absence remarquable des élus

Merci à Joële et Alain

Opération à renouveler

- Goas Vilinic : inauguration de la place

Samedi prochain avant les moules frites du comité d'animation aura lieu l'inauguration officielle de la place du village de Goas Vilinic. Elle prendra le nom de Place des P'tits Gravieres
Cette séquence servira de final au film qui sera présenté à la télé avant la fin de l'année.

- Terrains de padel

Le dossier d'appels d'offres vient de partir sur le site pour un retour le vendredi 6 à 12h.

- Groupe de travail camping

Visite sur place et réunion de travail

Difficultés de gestion au quotidien : pas de personnel sur place. En journée un portail ouvert pour permettre d'installation des arrivants mais il est également ouvert à ceux qui sont consommateurs de services publics gratuits : toilettes et douches notamment.

Par ailleurs, faut-il poursuivre le fonctionnement actuel en le laissant ouvert aux travailleurs saisonniers ou le réserver exclusivement aux vacanciers ?

Compte tenu de toute notre expérience du passé, la question mérite d'être posée.

Face à ces 2 hypothèses nous avons décidé d'expérimenter une nouvelle voie, celle de confier l'exploitation à un gérant.

Dès demain, nous mettons en route pour rendre cette hypothèse opérationnelle.

- Proposition de nouveaux noms de rues et de la place du bourg

Nous saisissons l'occasion de l'opération d'adressage pour affecter de nouveaux noms à certaines rues et à la place du bourg

Même si certains nouveaux noms ont été avancés, nous souhaitons que les quemperrois nous fassent des propositions A cet effet, nous avons joint, un coupon réponse pour nous faire remonter les suggestions. Celles-ci peuvent être communiquées : par mail sur l'adresse de la mairie ou sur celle du maire, par message à destination d'un élu ou par l'intermédiaire du coupon réponse déposé au secrétariat ou dans la boîte à lettres de la mairie.

Ces nouvelles dénominations concernent : la rue du Stade ; la rue du Trégor ; la rue de l'Eglise ; la rue de l'Argoat ; la rue de Ruello, l'école et la place de la Mairie.

- Le dimanche 6 octobre : L'abbé Gladimir MUSSEAU a été récemment promu curé des paroisses de Guingamp et de Pontrieux. Il nous fait l'honneur d'avoir choisi Quemper-Guézennec pour célébrer son installation à l'occasion de la messe dominicale du dimanche 6 octobre. A l'issue de l'office religieux, la municipalité offrira le vin d'honneur qui sera suivi d'un repas sur réservation servi à la salle polyvalente.

- Opération cartes et photos anciennes

Cette opération relève de la responsabilité de chacun de nous pour permettre de sauvegarder un maximum de souvenirs de l'histoire de la commune.

C'est aussi notre responsabilité d'élus d'animer cette opération et de la mener à son terme

Je trouve que les élus ne sont pas mobilisés, ils doivent relayer cette opération auprès des Quemperrois avec les éléments qui seront mis à notre disposition. L'action est en cours, les quemperrois ou ex-quemperrois nous approvisionnent. C'est à chacun d'entre nous de relayer cette demande

- Concours régional de fleurissement

Dans le cadre du Concours régional de fleurissement, la commune concoure pour tenter d'obtenir sa 2^{ème} fleur. Le passage du jury régional, initialement prévu au cours de l'été 2023 avait été reporté en raison d'un décalage de calendrier consécutif à la crise sanitaire.

La municipalité est attentive à assurer un environnement agréable et maintenir un bon niveau d'accueil. Les services techniques sont mobilisés pour assurer ces objectifs.

Une place accueillante et reposante.

3 – DUP : Futur lotissement

Monsieur le Maire précise que les services de la Préfecture ont noté une incohérence de surface dans le dossier d'expropriation, il est noté 800 m² au lieu de 1 200m². Il demande l'approbation du conseil pour modifier sur les documents la surface de 1 200m² au lieu de 800m².

De plus la DDTM a observé que l'emprise du projet du futur lotissement se situe juste sous le seuil d'un hectare, ce qui déclenche la nécessité de déposer un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau. Les services de la DDTM exigent de présenter un inventaire des zones humides.

Accord à l'unanimité pour la modification des m² et pour l'étude des zones humides.

4 – Entretien des chemins à vocation privative

La question se pose sur l'entretien des chemins d'accès à des lieux d'élevage, comment doit-on ou comment peut-on procéder ? Doit-on vendre à l'usager le chemin ? A voir en commission de travaux.

Jean-Marc LE SAINT et Annie LE GOFF demandent à ce que le chemin de kerbénéien vers ??? soit empierré, ceci est demandé depuis plusieurs années maintenant.

5 – Délibération : Nom des rues

Monsieur le Maire rappelle que les élus en partenariat avec la Poste, travaillent sur la base d'adresse locale. Il ajoute que des nouveaux panneaux de lieu-dits ont été mis en place.

Monsieur le Maire déplore qu'un administré a adressé aux services préfectoraux un courrier leur stipulant de modifier le nom d'un lieu-dit. Ce même administré s'est déplacé à l'entreprise qui élabore les panneaux, pour leur signifier que cette dernière s'était trompée sur l'orthographe et qu'il fallait corriger cette faute.

Des recherches ont été menées notamment sur les registres d'état civil (naissance, ...), sur le fichier FANTOIR, et sur les documents, et il s'avère que le nom du lieu-dit est bien kersalomon et non kersalmon.

Monsieur le Maire soumet cette dénomination 'Kersalomon' au vote. Michel LOZAHIC s'y oppose, quatre élus s'abstiennent.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Points divers

Il faut absolument remettre des barrières à l'entrée du stade pour empêcher des caravanes de s'y installer.

Un éventuel employé municipal pourrait travailler à mi-temps sur la commune.

Michel LOZAHIC s'insurge, que lors de la réunion publique, une citoyenne quemperroise a demandé la mise en ligne sur le site internet de la commune des compte-rendus de conseil, que sa demande a été validée alors que lui-même le demandait depuis longtemps.

Certaines personnes déplorent l'entretien des chemins de randonnée. Jean-Marc LE SAINT précise qu'ils sont été bien coupés, élagués pour le trail et le raid, grâce à des bénévoles. Il ajoute que la météo complique l'entretien cette année.

Fin de séance : 19h00